

faillis chiens qui rôdent autour de la côte, celui que j'aurais pu tuer comme un chien, ce qui aurait été une bénédiction pour tout le monde, si vous ne l'aviez pas défendu, Mapiaouank."

Il y eut encore un pénible silence, après lequel Yvon LeBraz poursuivit :

"Oui, c'est lui. Il est là, tout-puissant, craint de tout le monde, parce qu'il vient de Paris, il est l'ami de tous les grands chefs. Il n'a que les noms de Danton, de Saint-Just, de Robespierre à la bouche, et si l'on fait mine de discuter ses ordres, tout de suite il menace d'envoyer ceux qui résistent au Tribunal révolutionnaire. Ah ! oui, cet homme, voyez-vous, c'est le démon de notre pays !"

Il s'interrompit lui-même cette fois. Ses mains, pareilles à des grappins d'abordage, se tendirent, tandis que les doigts se faisaient crochus comme des serres, et un large rire épanouit sa face léonine sous sa crière brune.

"Et dire que je l'ai tenu là, entre mes mains, et qu'il m'aurait suffi de les fermer pour l'écraser comme un scorpion !"

Il s'arrêta. Un regard sévère d'Alain Prigent venait de lui faire comprendre que ses allusions devenaient blessantes pour Mapiaouank.

D'ailleurs, la jeune femme elle-même venait de lui jeter cette fois un rappel au respect.

"Yvon Le Braz, dit-elle, tu es un homme de cœur et un fidèle serviteur. Dieu t'en récompensera dès ce monde, et je te loue pour ce que tu mets de vaillance et d'honneur au service de ceux qui ont été tes maîtres. Mais tu as tort de vouloir juger les intentions d'autrui. Si j'ai eu tort, l'avenir nous l'apprendra. Sache pourtant que je n'ai obéi qu'à ma conscience en agissant comme je l'ai fait."

Ce fut au tour de l'hercule de baisser le front, tant Ameline avait mis de majesté dans ces mots.

Il balbutia, s'efforçant de trouver une excuse à son indépendance de langage.

"Mapiaouank, la bonne Mère m'est témoin que je n'ai pas voulu vous blesser. J'ai cru que vous aimiez la vérité.

— Et tu as eu raison de le croire, mon gars. J'aime la vérité, comme tu le dis fort bien ; mais il faut que la vérité n'offense pas la Justice."

Elle se releva et tendit la main à Yves, qui, très ému, se pencha sur elle pour y poser ses lèvres.

En ce moment, un coup de sifflet perça la nuit et vint faire tressaillir les hôtes de la pauvre hutte.

Ils se levèrent tous les cinq, le front soucieux et leurs mains se crispèrent sur les poignées de leurs sabres et les crosses de leurs pistolets.

"*Donc Tad !* proféra Guen Le Hélo d'une voix sourde ; c'est le signal d'alarme de Le Bellec. Il y a un malheur dans l'air."

II

TRIO DE COQUINS

Ainsi que l'avait dit Yves Le Braz, c'était à Brest que le comte Arthur de Kergroaz avait placé le quartier général de ses opérations.

Certes, il avait fait peau neuve, le gentilhomme anglais devenu par son mariage propriétaire et grand seigneur en France.

Mais le venimeux reptile qui était en lui n'avait abdiqué aucun de ses titres, aucune de ses prétentions. Ce descendant de preux avait l'âme la plus vile qui n'eût jamais déshonoré le souffle divin, et ses nobles aïeux l'eussent cloué de leurs mains au pilori ou attaché à la roue sur laquelle, en tout autre temps, il eût certainement péri comme un bandit des chemins.

Ainsi que l'avait dit encore Yves, le noble lord Killerton ne trouvait pas assez d'occasions de parler de ses relations parisiennes.

Et, quand il en parlait, il ne le faisait point par vaine gloriole. Il ne se vantait pas à tort.

Comment s'y était-il pris pour arriver à l'oreille des puissants du jour, lui, Anglais, à un moment où tout ce qui venait d'Angleterre, c'est-à-dire de Pitt et Cobourg, selon l'expression en cours, était impitoyablement honni et proscrit en France ?

C'était un de ces secrets que nul, à cette époque surtout, n'eût essayé de pénétrer, et qui, de nos jours encore, échappent à la perspicacité des historiens. L'histoire, plus éloignée des événements, et par là même plus impartiale, dira peut-être un jour dans quel but de sourde haine contre la France furent fondées ces associations internationales qui envahirent notre patrie dès le milieu du XVIIIe siècle, et se donnèrent pour tâche de battre en brèche toutes les autorités, de semer dans le peuple tous les ferments de discorde et de rébellion.

Elle dira, trop tard peut-être, hélas ! à qui, de la France ou de l'Europe coalisée, la Révolution a le mieux profité.

Quoi qu'il en fût, le noble lord Killerton était devenu le simple citoyen Killerton.

A vrai dire, ce nom n'allait pas sans jeter quelque confusion dans l'esprit de ceux qui entendaient parler du personnage.

Car, ce nom, un autre que le comte Arthur de Kergroaz le portait publiquement.

Et c'était avec le plein consentement du comte que Ralph Gregh recevait cette désignation tirée de son clan.

Elle créait, au profit du véritable Killerton, une sorte de dédoublement de personne qui lui permettait de désavouer son subordonné dans les cas trop odieux où, malgré sa redoutable puissance, il devenait justiciable du mépris public et de l'animadversion universelle.

C'était ainsi que la comtesse de Plestin avait pu être induite en erreur au point de prendre le faux Killerton pour le vrai en cette terrible nuit où, arrêtée avec son mari à son propre foyer, elle avait jeté à la face du subalterne le sanglant reproche dont elle voulait souffleter le visage de son maître félon.

Mais ce dédoublement avait encore pour Arthur de Kergroaz un autre avantage.

Il lui permettait d'apprendre souvent, sans se faire connaître lui-même, l'exécration dont son nom était entouré dans ce pays, théâtre de ses premiers exploits.

Il avait su par Saint-Julien et Sholton, comme par Gregh lui-même, le crime atroce dont le territoire de Plestin avait vu l'accomplissement ; mais il savait aussi comment ce crime avait été découvert.

Il connaissait dans tous ses détails l'histoire de l'exposition du corps d'Ameline, puis son enlèvement.

Les deux traîtres Balahic et Leroux, depuis longtemps suspects à la Kerret-ar-laz, puis gagnés à la cause du gentilhomme assassin par l'or des agents de Saint-Julien, lui avaient raconté les solennelles et mystérieuses funérailles de la jeune comtesse sur la roche de Primel.

Mais Balahic et Leroux n'étaient devenus que fort tard les émissaires d'Arthur de Kergroaz. Il avait fallu les débuts de la Révolution sanglante pour ramener l'Anglais et ses complices en Bretagne.

Jusque-là, bien qu'en vertu du contrat de mariage passé devant Me Jorge Darros, notaire, lord Killerton fût le seul propriétaire des biens de la comtesse morte, il n'avait pas osé se montrer dans le pays, où d'implacables colères grondaient sourdement contre lui. Tout cela, il le savait par le tabellion prévaricateur, qui néanmoins, profitant de la vieille fidélité bretonne aux usages féodaux, faisait toucher régulièrement les revenus du comte et les lui envoyait, non sans retenir sa belle part de commission sur des recettes qu'il prévoyait ne devoir jamais être contrôlées.

Mais, du jour où la Révolution lui avait permis de reparaitre en Bretagne, entouré du prestige que lui donnaient ses redoutables amitiés, du jour où il avait pu faire de la force armée chargée de défendre le pays comme la garde propre de sa personne inviolable, le citoyen Killerton n'avait plus hésité.

Il était revenu sur ses terres, il était rentré dans le manoir encore plein du souvenir de la jeune et belle créature qui en avait été la reine.

Ce jour-là, maître Jorge Darros, épouvanté des conséquences de ses vols successifs, était accouru obséquieux pour lui fêter la bienvenue.

Arthur de Kergroaz avait compris qu'il était de

bonne politique de fermer les yeux sur les fraudes du notaire.

Cet homme pouvait lui rendre de grands services. Sous la menace d'une instruction judiciaire qu'eût dirigée lui-même le gentilhomme démagogue, le tabellion était prêt à toutes les bassesses. Killerton le devina et en tira profit.

Un homme le gênait encore, et sa vue seule eût suffi pour mettre le rouge de la honte sur ce front de noble déchu qui ne savait plus rougir.

Cet homme, c'était le marquis de Féror.

Le marquis de Féror avait alors dépassé sa quatre vingt-septième année.

C'était encore un grand et beau vieillard, droit et ferme sur ses jambes, admirable de hauteur et de dignité sous sa couronne de cheveux blancs. Les événements terribles auxquels il assistait avait porté le dernier coup à son scepticisme de surface. Il était revenu aux croyances et au respect de ses pères, et, ayant été brave toute sa vie, ne redoutait point la mort, qu'il attendait en véritable chevalier.

Or le comte avait appris par le notaire Darros, qu'à défaut d'Ameline morte, il était le seul héritier légitime du marquis.

Il fallait que celui-ci disparût pour permettre au comte de retirer son héritage.

Bien des moyens s'offraient pour hâter cette mort, car il semblait que la blême faucheuse éprouvât un respect qui la désarmait en face de ce majestueux vieillard. Mais, parmi ces moyens, il en était un qui l'emportait sur tous les autres : le moyen légal.

C'était de beaucoup le plus sûr. En ce temps où la justice était avant tout expéditive, la qualité de cidévant était un crime.

Le comte Arthur n'hésita donc pas. Il débattit avec le notaire les conditions qui devaient assurer le concours de celui-ci.

C'était une maladresse ; car, en prenant Darros pour complice, Arthur traitait avec lui d'égal à égal.

Il faisait pis encore, puisqu'il lui faisait en quelque sorte remise des droits qu'il tenait de ses prévarications.

Mais le notaire était un homme habile qui, une fois les premières ouvertures faites, se garda bien de laisser échapper l'occasion. En un clin d'œil, avec une infernale duplicité, il eut rédigé le compromis machiavélique, le pacte de sang par lequel il allait livrer à l'assassin la tête du marquis de Féror, mais par lequel aussi il réduisait à l'impuissance le scélérat dont il n'aurait plus à redouter les revendications gênantes.

Arthur n'avait commis cette faute que par complaisance pour un reste de préjugé subsistant en cette âme si profondément avilie.

Il ne voulait pas qu'on pût officiellement l'accuser d'avoir dénoncé lui-même son parent.

Cette satisfaction d'amour-propre ne lui fut pas même accordée.

Poussant le cynisme jusqu'à ses plus extrêmes limites, il out l'audace de se présenter en personne chez le vieillard.

Depuis deux années, le marquis de Féror vivait très retiré sur ses terres. Il n'avait pas voulu émigrer, blâmant ouvertement les nobles qui s'en allaient chercher un refuge à l'étranger au lieu de rester à leur poste pour combattre ou adopter, selon le cas, ce que les principes nouveaux de la France renouvelée pouvaient avoir de favorable ou de contraire à la grandeur du pays, à la morale et à la justice.

Ce fut dans le manoir de ses pères que le comte Arthur eut le triste courage de venir affronter le robuste octogénaire.

Il prit même le soin de faire annoncer sa visite par un domestique envoyé en courrier.

Le marquis de Féror renvoya le courrier sans un seul mot de réponse.

Tout autre qu'Arthur de Kergroaz eût renoncé à faire cette suprême injure à l'homme qu'il avait choisi pour victime.

Quand il se présenta devant le portail de bois qui servait d'entrée à l'avenue du manoir, il y trouva le vieux marquis entouré de ses gens.

(A suivre)